

Permanences ADIL



Le CCAS de Beauchamp a confié à l'ADIL95, la mission d'apporter aux Beauchampois des informations et des conseils juridiques et financiers sur toutes les questions liées au logement.

▼ Contenu

- Les aides aux travaux, pour l'amélioration de la performance énergétique ou l'aménagement lié au vieillissement ou au handicap,
- L'amélioration des logements par le propriétaire bailleur, par le propriétaire occupant, par le locataire,
- La copropriété,
- Les responsabilités en matière de construction ... et beaucoup d'autres encore

Ces permanences s'adressent aux locataires, copropriétaires, bailleurs ou accédants à la propriété.

Espace Jules César, 128 bis Chaussée Jules César, le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h (sauf périodes de vacances d'été et de Noël).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 30 40 45 87, minimum 48h avant la permanence.

► Contact